

## Compte rendu de l'Ecole Européenne d'Eté de Droit de la santé et Ethique biomédicale

2011

Cette année la session de l'Ecole Européenne d'Eté de Droit de la santé et Ethique biomédicale s'est tenue à Toulouse du 30 juin au 7 juillet 2011. Le premier jour fut organisé le Forum des jeunes chercheurs qui a réuni plusieurs candidats, de différents pays (Turquie, France, Portugal, Bénin, Chine, Tunisie) et qui ont présenté oralement ou par posters différents thèmes.

Le premier prix, accordé par l'Association de Recherche et de Formation en Droit Médical (ARFDM), a été décerné conjointement à :

§ Hanène TURKI (Tunisie) pour sa présentation intitulée : « *Entre devoir de soigner et respect de la liberté : quelle attitude des médecins face à des grévistes de la faim* ».

et

§ Tao Wu (Chine) pour sa présentation intitulée : « *Etude comparative sur le dépistage volontaire du VIH dans le CDAG français et la consultation du VIH/sida du CPCM chinois* ».

En marge de cette session, s'est tenue le 1<sup>er</sup> et 2 juillet l'Atelier de droit médical se rapportant au thème « **Actions pour la santé et la recherche médicale en faveur des personnes vulnérables et des pays émergents** ».

Cet atelier a réuni médecins et juristes de différents pays (Turquie, Portugal, Pays-Bas, France, Brésil, Italie, Chine, USA, Bénin, Tunisie) ainsi qu'un anthropologue. Les interventions de la *première journée* se rapportait à « la vulnérabilité et populations vulnérables » tant sur le plan international que sur le plan national. Les réflexions étaient axées sur la protection des populations vulnérables, particulièrement les personnes en fin de vie et la population carcérale. D'autres interventions ont été consacrées à l'accès aux soins et à la recherche des populations vulnérables face au développement technologique.

Les interventions de la *deuxième journée* mirent l'accent sur les actions entreprises pour la santé dans les pays du sud et dans les pays émergents et qui concernent : la distribution des soins, la recherche médicale, la médecine traditionnelle dans les pays émergents. Dans cet axe de réflexion, les interventions ont démontré l'influence de la culture sur l'organisation des soins et de la recherche.

Cette manifestation scientifique fut fructueuse. Elle a permis aux jeunes chercheurs de différents pays de participer au Forum et à l'Atelier de droit médical, ce qui constitua une occasion d'échanges d'expériences de différents pays et mit l'accent sur les personnes vulnérables nécessitant plus d'encadrement et une meilleure prise en charge par les services de soins, ainsi que la reconnaissance de leur droit à la santé et à une vie digne.